



# BULLETIN COMMUNAL

Numéro 221

Février 2017

## Réunion de Conseil Municipal du 27 Janvier 2017

**PRÉSENTS** : MM. et Mmes BARON Myriam, BONNAUD Alain, BOURASSEAU Isabelle, CAUNEAU Hubert, DA CRUZ Eric, FAUCHARD Ghislain, FOURNIER Bertrand, FROUIN Lydie, GABORIEAU Jacky, GABORIEAU Stéphanie, GUILBAUD Hervé, JAUNET Jean-Yves, LUCAS Martine, MERLET Christian, POTIER Richard, RICHARD Marie-Laure.

**ABSENTES EXCUSÉES**: BIOTEAU Marina qui a donné pouvoir à FROUIN Lydie, HUCTEAU Amélie qui a donné pouvoir à GABORIEAU Stéphanie.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : FROUIN Lydie.



### ❑ Distribution du bulletin communal 2017

Subvention aux associations

La subvention versée aux associations qui distribueront le bulletin communal en 2017 a été maintenue à 170 €.

Mois de Distribution	Association concernée
Février	Club de l'amitié
Mars	Tennis de table
Avril	Amicale des combattants
Mai	Bibliothèque
Juin	M.A.M. PICOTI PICOTA
Juillet	Familles rurales
Septembre	Chorale arc en ciel
Octobre	A.P.E.L. - O.G.E.C.
Novembre	U.C.A.C.
Décembre	La marche chauvignienne

### ❑ Transports scolaires Primaires et Secondaires ST FULGENT

Demande de participation aux frais de gestion – Année Scolaire 2015/2016 et 2016/2017

La Commune de ST FULGENT est organisateur secondaire pour l'organisation des transports scolaires primaires de ST FULGENT et secondaires vers LES HERBIERS et LES ESSARTS - ESSARTS EN BOCAGE. Le Conseil Municipal a décidé, au regard des circuits et des élèves concernés (secondaire), de ne pas participer pour 2016 et a convenu d'examiner la convention proposée en 2017.

### ❑ Commerce de Fleurs – Place des Jardins

Révision triennale du loyer au 1er Avril 2017

Le Conseil Municipal a décidé de porter le loyer du local professionnel du commerce de fleurs sis au n°2 et 2 bis rue des Ecoles à 407.68 € à compter du 01/04/2017, et ce pour la période du 01/04/2017 au 31/03/2020.

### ❑ Personnel communal

Assurance statutaire du personnel/Contrat Groupe/Mandat pour mise en concurrence  
Création d'un emploi de responsable du pôle technique

Le Conseil Municipal a donné mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée pour relancer une procédure de consultation en vue de conclure un nouveau contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel, pour une période de 4 ans à compter du 01/01/2018.

En prévision du départ en retraite du référent technique, et au vu de la nécessité de réorganiser les services techniques, le Conseil Municipal a décidé de créer un emploi de responsable du pôle technique, à temps complet à compter du 01/05/2017.

En prévision du départ en retraite du référent technique, et au vu de la nécessité de réorganiser les services techniques, le Conseil Municipal a décidé de créer un emploi de Responsable du Pôle Technique, à temps complet à compter du 01/05/2017, et a validé le projet d'offre d'emploi.

Suite à cette décision, l'offre d'emploi a été mise en ligne sur [www.cap-territorial.fr](http://www.cap-territorial.fr) le 31 Janvier 2017, et est consultable sur le site internet de la Commune. Les candidatures sont à déposer **avant le 1<sup>er</sup> Mars 2017**.

### ❑ Ecole privée Pierre Monnereau à St André Goule d'Oie

Demande de participation pour l'année 2016/2017

Le Conseil Municipal a accepté de verser à la Commune de ST ANDRÉ GOULE D'OIE 577 € par élève scolarisé en classe élémentaire, soit une participation de 10 963 € pour les 19 élèves.

### ❑ SYDEV – Eclairage Public

Convention relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération d'éclairage

Suite aux vérifications annuelles de l'éclairage public et afin de simplifier la mise en œuvre des travaux de

rénovation nécessaires, le Conseil Municipal a validé la convention avec le Sydev pour une participation communale de 2000 €.

#### ☐ **Commerces et halles Place des Jardins**

Point sur le chantier – VEFA

L'Adjoint en charge des bâtiments a présenté les différentes étapes pour le démarrage et le suivi du chantier : rencontre des commerçants et riverains pour la

fermeture de la Place des Jardins, la visite de l'expert dans le cadre du référé préventif, la rencontre individuelle avec le conducteur de travaux et les 3 commerçants concernés pour le descriptif des travaux, rencontres et échanges téléphoniques avec les riverains pour la démolition du mur et les travaux d'assainissement. Le dossier VEFA avec l'entreprise concernée est reporté.

#### ☐ **Budget 2017**

Présentation des travaux des commissions

Les adjoints ont présenté à l'ensemble du Conseil Municipal les différents projets envisagés pour 2017.

#### **COMMISSION : FINANCES – ADMINISTRATION GENERALE**

▪ Dans le cadre du départ en retraite du référent technique au 1/5/2017, et de l'agent en charge de la voirie envisagé au 1/12/2017, et suite à l'étude d'organisation des services : procédure de recrutement d'un responsable du Pôle Technique, adaptation des fiches de poste en fonction du nouvel organigramme, réflexion sur le remplacement du poste d'agent de voirie, en lien avec la Commission Voirie. Pour le pôle administratif, prise de contact avec La Poste sur la suite donnée à la convention qui arrive à échéance début Juillet 2017, réflexion et adaptation des fiches de poste en fonction du nouvel organigramme envisagé.

- Prospective financière avec JMS Consultant présentée le 16 Janvier 2017 à la Commission Finances et le 27 Janvier au Conseil Municipal.
- Nouvelle Communauté du Pays de ST FULGENT - LES ESSARTS : Suivi des études financières (Fonds de concours et FPIC).
- Q.H.E. Le Hameau des Prés Etude financière – Prix de vente.
- Opération Voisins Vigilants (si possible au 2<sup>ème</sup> semestre 2017).

#### **COMMISSION : PETITE ENFANCE – SCOLAIRE – PERISCOLAIRE – PERSONNES AGEES – CMJ – SOCIAL - CULTURE**

▪ Logements séniors Place de l'Eglise (Maîtrise d'ouvrage CC) : participation financière 13300 €.

▪ Mise au point de toutes les conventions avec Familles Rurales.

▪ Restaurant scolaire : Chaises – Coupe Légumes– Etude capacité avec l'effectif 2017/2018.

▪ Bibliothèque : Poursuite suivi de la mise en réseau – Budget Acquisition de livres à prévoir.

- PCS : Mise en fonctionnement du mégaphone, voir à organiser une simulation.
- Salle Arc en Ciel : Renouvellement des tables prévu sur 2 ans.
- En lien avec le CCAS, suivi des logements sociaux (fiche de diagnostic), fiche d'utilisation du local commun du foyer soleil, budget animation pour les journées à thème, suivi des dossiers d'aide sociale, repas des aînés.

#### **COMMISSION : BATIMENTS – RELATION AVEC LE MILIEU ASSOCIATIF, SPORTS ET LOISIRS**

▪ Eglise : changement de la porte sacristie, 3 châssis à repeindre côté presbytère, mise aux normes électriques.

▪ Mairie : mobilier de bureau et stores, aménagement sous-sol, modification des bureaux suite recrutement.

▪ Salle Arc en Ciel : Finalisation accessibilité sanitaires – réparation toiture suite contrôle Ets HERMOUET.

▪ Complexe sportif : Réaménagement sanitaire homme accessibilité/Fin aménagement descente d'escalier/Fin accessibilité vestiaires haut.

- Restaurant scolaire : changement du plafond suspendu et reprise électricité – accessibilité – peinture – muret.
- Terrain VTT : Frais notaire suite acquisition terrain Gobia.
- 30 et 32 rue du centre : raccordement suite mise en séparatif.
- Matériel « Fêtes » : Suivi mise en place mise à disposition au comité des fêtes.

#### **COMMISSION : ENVIRONNEMENT – COMMUNICATION – FESTIVITES**

▪ Rond-point route de Grasla : Aménagement paysager.

▪ Cimetière : accès PMR vers le columbarium.

▪ Route de St Fulgent : Chemin piétonnier et sécurisation.

▪ Eco-pâturage Grotte.

▪ Contrat paysage rural (Contrat 5 ans Novembre 2013 à Novembre 2018 – A suivre Contrat Vendée Territoires) 2017.

▪ Aménagement du centre bourg/Projet Commerces.

▪ Création d'un compte Facebook (diffusion d'infos + interactions).

- Divers : renouvellement médaille de la commune, crayons, décoration Salle Arc en Ciel.
- Matériel Espaces Verts et Communication :
  - Rotofil
  - Tondeuse autoportée
  - Panneau d'information
  - Copieur mairie
  - Borne d'information mairie
  - Illuminations
  - Logiciel cimetière

#### **COMMISSION : VOIRIE – ASSAINISSEMENT – SYDEV**

##### **Assainissement :**

▪ Travaux Place des Jardins et Rue de la Petite Maine (Fin des travaux de mise en séparatif).

- Création d'un réseau d'eaux pluviales Rue de Grasla/Acacias.

- Suivi de la conformité des branchements et mise en place d'un fichier sur le SIG.
- Suivi du contrat de Délégation de Service Public (DSP) confié à la Nantaise des Eaux, accompagné de Gétudes.

#### Voirie :

- Grosses réparations à poursuivre + Suivi travaux aménagement accès à la Berthelandière.
- Liaison Rue du Centre/Place des Jardins.
- Programme pluriannuel de remplacement des panneaux de villages.

#### Eclairage Public :

- SYDEV Programme rénovation n°2.

- QHE : Etude capacité du Poste de relèvement Rue du Rocher.

- Poursuite de la numérotation des habitations dans les villages en lien avec La Poste et la Commission Urbanisme.
- Réflexion sur le remplacement du poste de l'agent de voirie, en lien avec la Commission Finances/Administration Générale.

### COMMISSION : URBANISME – MONDE ECONOMIQUE - AGRICULTURE

- QHE : Etudes de maîtrise d'œuvre – Réunion publique le 9 Mars – Lancement de la consultation et réalisation des travaux (Définition 1 ou 2 tranches) – 5500 € sont inscrits au Budget Général pour les études d'AVP – Création d'un budget annexe au 27/1 et crédits au 24/2.
- Maison de santé : suivi des réflexions de l'association de professionnels créée en 2016 en lien avec F. RIGAUDEAU Directrice du CIAS.

- Acquisitions foncières.
- Projet de dissolution de l'Association Foncière : Suivi de l'évolution des acquisitions par les riverains, état des lieux des chemins et fossés restants, en lien avec la Commission Voirie, et cela avant transfert à la Commune.

#### Informations diverses

**DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)** déposée depuis le 13 Décembre 2016

M. le Maire a renoncé au droit de préemption pour des propriétés situées Lotissement des Tulipes, la Brossette et La Couaillère.

13/01/2017	ENEDIS Modification Branchement Ancien Locatif 2 Place des Jardins (démolition)	295.00
19/01/2017	VEOLIA Dépose du poteau d'incendie Rue du Centre	348.01

#### Marchés HT signés depuis le 19 Décembre 2016

Date d'attribution ou signature commande	Entreprise ou organisme	Montant HT
09/01/2017	FAUCHET Contrat d'entretien chauffage bâtiments communaux	1460.61
12/01/2017	PORTALP Remplacement porte et tablier (Pharmacie)	5708.00
12/01/2017	SCEA CHAMOULAUD Plants massifs été	726.30

**Prochaine séance du Conseil Municipal :**  
**Vendredi 24 Février 2017 à 20h00**  
**(Vote des budgets 2017)**

#### PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

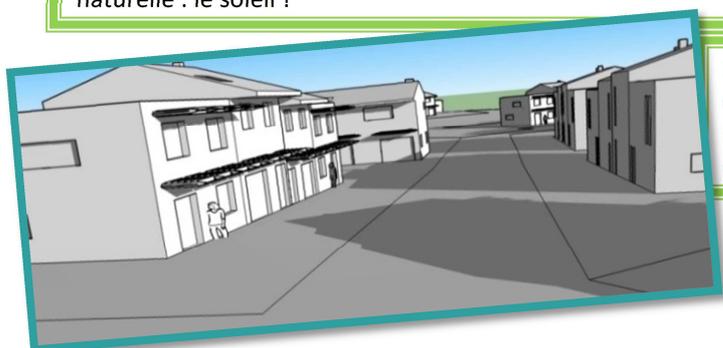
Les adjoints reçoivent sur rendez-vous, sur demande auprès du secrétariat de la Mairie. M. le Maire reçoit le Samedi, de 11h00 à 12h30, sans rendez-vous. **Depuis le 1<sup>er</sup> Février 2017, les permanences se déroulent le Samedi matin de 11h00 à 12h00.**

### LOTISSEMENT « LE HAMEAU DES PRÉS » - RÉUNION PUBLIQUE

Afin de vous présenter les premières études sur le projet du quartier d'habitations éco-orienté, « Le Hameau des Prés », la commission Urbanisme, en collaboration avec le cabinet de maîtrise d'œuvre en charge du projet, Atelier Sites & Projets, organisent une réunion publique d'information

**le Jeudi 9 mars 2017 à 20h00 à la salle Arc en Ciel de Chauché.**

Au cours de cette réunion seront présentées les premières orientations décidées par la Commission, une projection de l'aménagement futur du quartier. À travers ces orientations, les élus ont tenu à offrir aux futurs acquéreurs une qualité de vie en conservant la qualité paysagère de cet espace situé à proximité du centre-bourg et à optimiser une énergie naturelle : le soleil !



**De plus amples informations vous seront communiquées lors de cette réunion. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir vous faire connaître en Mairie. Vous serez alors inscrits par ordre d'arrivée sur la liste des intéressés.**



## ERRATUM BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2017 - ETAT-CIVIL

Une erreur s'est glissée dans l'état-civil de 2016, paru dans le bulletin municipal de Janvier 2017. Le 04 Juin 2016 se sont mariés GIRAUD Stéphanie et HERBRETEAU Aurélien. Toutes nos excuses aux jeunes mariés.

## NOUVEAUX HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Depuis le 1<sup>er</sup> Février 2017, le secrétariat de la Mairie est ouvert  
le Samedi matin de **9h00 à 12h00.**



## RECENSEMENT CITOYEN POUR LES JEUNES ÂGÉS DE 16 ANS

Tout français, garçons et filles, âgé de 16 ans, doit se faire recenser auprès de sa Mairie afin de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette formalité est **obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours**.  
Comment se faire recenser ? Le mineur peut effectuer seul cette démarche, ou se faire recenser par un de ses représentants légaux.



Quand se faire recenser ? Vous devez vous faire recenser entre la date de votre 16<sup>ème</sup> anniversaire et les 3 mois suivants.

Quelles sont les pièces à fournir ? Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport) et le livret de famille (ou à défaut une copie de l'acte de naissance).

À la suite du recensement, la Mairie délivre une **attestation de recensement**. La présentation de cette attestation sera obligatoire jusqu'à 25 ans pour : participer à la "Journée défense et citoyenneté", s'inscrire aux concours et examen d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple). *Attention : sans attestation de recensement, ces démarches ne seront pas possibles jusqu'à vos 25 ans.*

## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

À compter du 27 Février 2017, un nouveau dispositif de recueil des demandes de cartes nationales d'identité sera mis en place. Ce dispositif a pour objectif de sécuriser la délivrance des titres d'identité. À cet effet, **seules les Communes possédant le matériel nécessaire à la délivrance de ces nouveaux titres pourront recevoir les demandes de cartes nationales d'identité.**

**La Mairie de CHAUCHÉ pourra recevoir vos demandes jusqu'au 25 Février 2017. Nous vous tiendrons informés dès que la Commune en saura davantage sur les modalités de la mise en œuvre de ce dispositif en mettant régulièrement à jour la page « Actualités » du site internet de CHAUCHÉ ([www.chauche.fr](http://www.chauche.fr))**



## ATTENTION - EXTRAIT D'ACTES PAYANTS



ATTENTION : Plusieurs sites internet proposent de vous aider à obtenir des actes d'état civil (extraits d'actes de naissance, de mariage, de décès) (<https://www.formalite-acte-de-naissance.org/>, <http://www.extraitactedenaissance.com/>, [www.communes.com](http://www.communes.com)). Ces sites sont payants et non officiels. **La délivrance d'acte d'état civil est toujours GRATUITE.** À savoir également que certaines communes proposent sur leur site internet de faire votre demande d'acte en ligne, et toujours gratuite. Seul le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) doit être consulté pour ce type de démarche.

## TRAVAUX D'ÉLAGAGE RD37

Les services du Conseil Départemental de la Vendée vont procéder à l'élagage de la végétation le long de la route départementale n°37, sur la section comprise entre la Commune déléguée de BOULOGNE – ESSARTS EN BOCAGE – et CHAUCHÉ. Ces travaux nécessiteront de fermer la route à la circulation du **Lundi 20 Février au Vendredi 17 Mars 2017 (date prévisionnelle des travaux : 28/02/2017 au 01/03/2017)**. Nous vous invitons à utiliser les itinéraires de déviation qui seront mis en place à cet effet.



## PROJET DE MODIFICATION DU RELAIS ORANGE "LA HAUTE GROSSIÈRE"

Dans le cadre du projet de modification du relais ORANGE à la Haute Grossière, en vue d'améliorer le réseau mobile (4G, travaux prévus au Printemps 2017), un **dossier d'information est consultable en Mairie.**



## RAPPEL - INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES-COURS

(arrêtés du 16/03/2016, et du 05/12/2016 qualifiant le risque épizootique)

Plusieurs foyers d'influenza aviaire hautement pathogène ont été découverts en France dans des élevages du sud-ouest et dans la faune sauvage. **Si vous êtes détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :**

- Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux ;
- Protéger vos stocks d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès aux aliments et en eau de vos volailles ;
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse-cour ne doit entrer en contact direct avec des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel ;
- Vous devez en limiter l'accès aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;
- Protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination ;
- Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface (eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée...) pour le nettoyage de vos installations.

**Par ailleurs, les rassemblements d'oiseaux lors de foires, expositions et marchés y compris marchés hebdomadaires sont interdits.**

**Si une mortalité anormale est constatée, conservez les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et les protégeant, et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations ([ddpp@vendee.gouv.fr](mailto:ddpp@vendee.gouv.fr) ou 02.51.47.10.00.).**

**Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>**

Si vous trouvez, dans la faune sauvage, soit un anatidé (cygne, canard), un laridé (goéland, mouette,...), un rallidé (poule d'eau...) mort(s), ou 3 oiseaux morts dans un rayon de 500 mètres et dans un délai de 7 jours, **prenez contact avec la Mairie, en précisant vos coordonnées, la date et le lieu où le ou les oiseaux morts ont été trouvés.**

## INFOS PRATIQUES

### MAIRIE

8, Rue de la Petite Maine – B.P.3

☎02.51.41.83.09. –

mairie-chauche@wanadoo.fr

#### Horaires d'ouverture :

du Lundi au Samedi de 8h30 à 12h30  
(L'après-midi sur RDV, sauf le Mercredi).

**Depuis le 1<sup>er</sup> Février 2017, ouverture  
les Samedis matins de 9h00 à 12h00.**

### DÉCHÈTERIE DE LA JOUSSETIÈRE

Lundi : 10h à 12h - 14h à 18h

Mardi, Mercredi et Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Pour accéder à la déchèterie, il vous faut vous munir d'une carte qui est à demander à la Communauté de Communes du Canton de ST FULGENT - 2, Rue Jules Verne - ST FULGENT ☎ 02.51.43.81.61.

### A.D.M.R.

Permanence à la Communauté de Communes du Canton de ST FULGENT

Joindre Mme la secrétaire BAUDIN  
Julie ☎02.51.43.95.74.

### Nantaise des Eaux

(Gestion du service assainissement)

11, Rue des Forêts – Parc d'activité  
Polaris – 85110 CHANTONNAY

☎ 02.28.15.31.50.

### RAM « À PETITS PAS »

Matinées d'éveil à CHAUCHÉ

Le Jeudi une semaine sur deux

De 8h45 à 12h30 :

Jeudis 02 et 16 Mars 2017.

au centre périscolaire « Les Scoubidouus »

- UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION au

☎02.51.43.81.61. - Mme GANGLOFF

Annulation le matin même :

☎07.87.71.97.48

### HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE

Tous les Mardis de 9h30 à 12h30  
à CHAUCHÉ,

au centre périscolaire  
«Les Scoubidouus».

Renseignements : ☎02.51.34.26.28.

Mme CANTELOUBE /  
☎ 06.43.34.24.22. Mme CRANEGUY

### AGENCE POSTALE

30, Rue du Centre - ☎ 02.51.41.80.20.

Horaires d'ouverture :

Mardi et Mercredi de 9h à 12h15,

Jeudi, Vendredi, Samedi de 9h à 12h.

**Fermeture pour congés du Samedi 18 Février  
au Mardi 21 Février 2017 inclus. Les usagers  
devront se rendre au bureau de poste de la  
Commune déléguée des ESSARTS - ESSARTS  
EN BOCAGE.**

### PERMANENCE DE Mme BLASCO ASSISTANTE SOCIALE

2<sup>ème</sup> Mardi de chaque mois de 9h30 à 11h  
Seulement sur RDV : ☎02.28.85.76.00.

Les mardis de 9h30 à 12h  
au centre médico-social de ST FULGENT  
Tous les matins de 9h30 à 12h au centre  
médico-social  
de MONTAIGU ☎02.51.94.16.70.



## Permanences des Médecins, Pharmaciens et Infirmières

Nuits, week-ends et jours fériés... besoin d'un médecin :

Je compose le **02.51.44.55.66.**, un médecin du centre de Régulation vous conseille ou vous met en relation si nécessaire avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile. Je compose le **15**, face à une **urgence vitale**, le SAMU-Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

Pharmaciens	Depuis le 01/07/09, pour connaître les 3 pharmacies de permanences les plus proches de votre domicile, vous devez contacter le 3237.			
Infirmière	Du lundi au Samedi de 8h00 à 8h30	Mme MOREAU Marie	CHAUCHE – 16, Rue du Centre	06.24.83.68.04
Dentistes	Dimanches et jours fériés	10h à 12h		02.51.46.28.83

# MESSAGES DES ORGANISMES

## FDGDON 85 – GESTION DES POPULATIONS DE PIGEONS DOMESTIQUES



La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Vendée rappelle le comportement à avoir vis-à-vis des pigeons domestiques, à l'origine de quelques nuisances : olfactives, particules allergènes liées aux émissions de fientes, le transport et transmission de maladies, nuisances sonores sur les toits, dégradation des monuments,...

Il est envisageable de procéder à la régulation de ces animaux. C'est d'ailleurs au propriétaire du fond où ils se trouvent de procéder ou faire procéder à leur destruction. Il existe 2 méthodes de régulation : le tir à la carabine à air comprimé de nuit (en fonction de l'environnement immédiat à traiter) ou le piégeage, qui reste la méthode alternative à privilégier.

Pour plus de renseignements : FDGDON 85 – Allée des Druides – BP 141 – 85004 LA ROCHE-SUR-YON Cedex – 02.51.47.70.61. – [fdgdec.vendee@orange.fr](mailto:fdgdec.vendee@orange.fr) – [www.fdgdon85.fr](http://www.fdgdon85.fr)

# MESSAGES DES ASSOCIATIONS

## BIBLIOTHÈQUE « AU PLAISIR DE LIRE »

La bibliothèque de CHAUCHÉ « Au plaisir de lire » est ouverte à tous, grands et petits, contre une adhésion annuelle de 17€ par famille. Elle permet un emprunt de 8 livres : BD, romans, livres documents,... pour un délai maximum d'un mois.

**Nouveauté** pour tous celles et ceux qui veulent être connectés : l'adhésion donne également droit à l'accès à la plateforme numérique de la bibliothèque de Vendée [emediavendee.fr](http://emediavendee.fr) qui permet :

- De voir des films, vidéos ;
- D'écouter de la musique, et même de créer une playlist ;
- De s'informer (presse et magazines) ;
- De lire des livres de tous les genres (y compris BD) ;
- D'apprendre (langues, auto-école, informatique,...).

Outre votre PC, une application permet de consulter ou d'écouter sur votre tablette ou smartphone.



Heures d'ouverture de la bibliothèque :

- le lundi, de 16h30 à 18h00 ;
- le mercredi, de 14h30 à 16h30 ;
- le samedi, de 10h15 à 12h15.

## CHAUCHÉ VTT – RANDONNÉE DE LA MOGETTE

**CHAUCHÉ (85)**  
23<sup>ème</sup> ÉDITION!  
**RANDONNÉE LA MOGETTE**  
Organisée par Chauché VTT (FFC)

**DIMANCHE 26 FÉVRIER 2017**

**VTT**  
3 parcours de 20 à 48 km

**PÉDESTRE OU TRAIL**  
3 parcours de 10 à 20 km

• PLUS DE 1500 PARTICIPANTS EN 2016 !  
• VENEZ TENTER LA MONTÉE IMPOSSIBLE EN VTT !

**INTERSPORT**  
LE SPORT COMMENCE ICI  
LES FLÂNERIES - LA ROCHE SUR YON  
9H30 - 19H30 DU LUNDI AU SAMEDI

**Crédit Mutuel**  
LA banque à qui parler

La "classique" du début de l'année est de retour pour sa 23<sup>ème</sup> édition. Comme d'habitude, CHAUCHÉ VTT et ses membres vont se mettre en quatre pour vous proposer une randonnée à la hauteur de vos espérances... et de vos jambes !

**Le lieu de départ :** salle omnisports de CHAUCHÉ, route des ESSARTS.

**Les horaires :** inscriptions à partir de 7h30, départ libre à partir de 8h.

**Les parcours VTT :** des circuits de 20 à 48kms pour un dénivelé positif compris entre 330 et 890m. Pour pimenter un peu, lancez-vous dans les spéciales (passages courts mais techniques) et surtout sur le petit défi entre amis de la montée impossible (le dernier payera-t-il l'apéro à l'arrivée ?).

**Les parcours pédestres et Trail :** circuits de 10 à 20 kms pour une grande balade en campagne.

**Tarif vététistes :** 6 € (3 € pour les moins de 14 ans)

**Tarif pédestres :** 6 € (3 € pour les moins de 14 ans)

Le prix comprend le repas chaud et convivial à l'arrivée (jambon et moquette de Vendée). Les plus pressés pourront choisir un sandwich.

**Contact :** Gaël BARON, tél. 06.27.20.38.52.

## CHAUCHÉ BADMINTON – TOURNOI OPEN BADMINTON

Le club de badminton de CHAUCHÉ organise son tournoi annuel le **Samedi 11 Mars à 13h15 au complexe sportif**. Le tournoi est ouvert à tous avec deux tableaux distincts (Double Homme et Double Mixte).

Restauration et bar sur place.

**Venez nombreux pour un bon moment de sport !**

**Chauché Badminton**  
TOURNOI OPEN BADMINTON

**SAMEDI 11 MARS 2017**  
SALLE DES SPORTS DE CHAUCHÉ

**TOURNOI BADMINTON EN DOUBLE**

À PARTIR DE **13H15**  
DEBUT MATCHS VERS 14 H 00

**INSCRIPTIONS**  
3 Euros / JOUEUR SUR RESERVATION AVANT LE 05 MARS  
4 Euros / JOUEUR SUR PLACE

**CONTACT :**  
06 18 05 11 80  
06 64 74 24 13  
TCHAUBAD@HOTMAIL.FR  
TCHAUBAD.WORDPRESS.COM

**TABLEAUX HOMMES ET MIXTE**

SALLE NEUVE - CHAUSSURES ADÉQUATES OBLIGATOIRES  
BAR / RESTAURATION SUR PLACE  
CONSIGNE VERRE : 1 Euro

## C.E.I. - JEUNES LYCEENS ETRANGERS ALLEMANDS, MEXICAINS, SLOVAQUES, CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

**Paul, jeune allemand résidant au cœur de l'Allemagne, a 15 ans.** Il souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Il aime faire du sport et du piano, regarder des films et courir. Il étudie le français depuis 4 ans et rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts.

**Ignacio, jeune mexicain de 15 ans, a de nombreux hobbies.** Il pratique le basketball, adore le théâtre, visite des musées, voyage, cuisine et fait du camping. Il souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

**Simona, jeune slovaque de 17 ans, est passionnée par la culture française.** Elle souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Elle aime cuisiner, faire du sport, lire, et regarder des films. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». À la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

### Renseignements :

**Jacques CHEVALLIER – 85110 CHANTONNAY**

**02.51.94.41.25. / 06.87.40.38.26.**

**jacques.chevallier12@orange.fr**

**Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo**

**Magali GUINET - 02.99.46.10.32.**

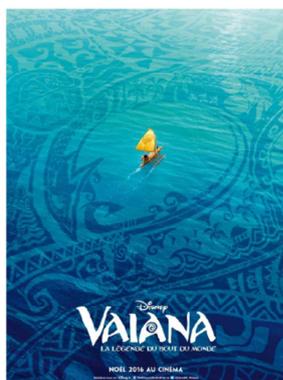
**magali@cei4vents.com**



## FAMILLES RURALES – CINÉMA BALAD'IMAGES



Cinéma Balad'Images



**Samedi 25 février**  
**15h30**



**Samedi 25 février**  
**20h30**  
**Dimanche 26 février**  
**15h30**

**Espace Molière de Chavagnes-en-Pailleurs**

TARIFS

Adultes : 5.50 €

Adhérents FR : 3.50 €

Réduits : 4.50 €

(-18 ans, aînés, chômeurs, handicapés)



PAYS DE LA LOIRE



### Vaiana – 1h47 (à partir de 6 ans)

Il y a 3 000 ans, les plus grands marins du monde voyagèrent dans le vaste océan Pacifique, à la découverte des innombrables îles de l'Océanie. Mais pendant le millénaire qui suivit, ils cessèrent de voyager. Et personne ne sait pourquoi...

### Demain tout commence – 1h27

Samuel vit sa vie sans attaches ni responsabilités, au bord de la mer sous le soleil du sud de la France, près des gens qu'il aime et avec qui il travaille sans trop se fatiguer. Jusqu'à ce qu'une de ses anciennes conquêtes lui laisse sur les bras un bébé de quelques mois, Gloria : sa fille ! Incapable de s'occuper d'un bébé et bien décidé à rendre l'enfant à sa mère, Samuel se précipite à Londres pour tenter de la retrouver, sans succès. 8 ans plus tard, alors que Samuel et Gloria ont fait leur vie à Londres et sont devenus inséparables, la mère de Gloria revient dans leur vie pour récupérer sa fille...

**Distribution du prochain bulletin les 11 et 12 Mars 2017. Les articles doivent être déposés à la Mairie ou transmis par mail avant le Samedi 4 Mars 2017.**